JEUNES SORTANT DE L'ÉCOLE

Insertion socioprofessionnelle des jeunes après leurs études

view.brussels

view
.brussels

actiris.brussels
au coeur de l'emploi | de weg naar werk

Mai 2020

TABLE DES MATIÈRES

Introduction **4**

Méthodologie **6**

Description du groupe des jeunes sortant de l'école **7**

2.1 Jeunes venus s'inscrire chez Actiris entre juillet et octobre 2017 7

2.2 Évolution sur 10 ans 10

Sortie vers l'emploi **12**

3.1 Taux de sortie vers l'emploi par an 12

3.2 Taux de sortie vers l'emploi selon le niveau d'études 13

3.3 Taux de sortie vers l'emploi selon l'orientation dans l'enseignement secondaire supérieur 14

3.4 Analyse des taux de sortie vers l'emploi selon le domaine de formation 15

3.4.1 Enseignement secondaire supérieur 15

3.4.2 Diplômes de bachelier 16

3.4.3 Diplômes de master 17

Perspectives géographiques **19**

Commentaires **22**

Conclusion **25**

INTRODUCTION

Les jeunes ont généralement une position plus défavorable sur le marché du travail en raison d'un manque d'expérience professionnelle. C'est spécifiquement le cas pour les jeunes quittant l'école : les jeunes qui entreprennent les premières démarches sur le marché du travail à l'issue de leurs études. La mesure dans laquelle ils trouvent du travail et le temps que prend l'insertion socioprofessionnelle est un indicateur représentatif de la conjoncture économique générale et des opportunités qui se présentent sur le marché du travail. Toutefois, d'autres éléments déterminent aussi si les jeunes accèdent à l'emploi rapidement ou non après leur formation.

Nous analysons ici l'insertion des jeunes bruxellois après leurs études sur la base de données administratives. **Nous suivons le début de la vie active des jeunes qui sont venus s'inscrire auprès de l'office régional de l'emploi Actiris après leur formation.** En présentant un contexte plus large, nous donnons également un aperçu de certaines dynamiques sur le marché du travail bruxellois. Les mesures d'Actiris, l'implémentation de mesures d'aide à l'embauche et le cadre législatif peuvent avoir un impact notable sur les taux de sortie de groupes cibles spécifiques.

Les jeunes ont toujours représenté un groupe cible important pour les incitants à l'emploi. Depuis l'introduction de la garantie jeunes, c'est plus que jamais le cas. La garantie jeunes a été instaurée à Bruxelles en 2014 et permet de proposer une formation, un stage ou un emploi à tous les chercheurs d'emploi de moins de 26 ans, et ce, dans les six mois qui suivent leur inscription. En 2019, cette mesure a été élargie à toute personne venant s'inscrire pour la première fois chez Actiris.

La réglementation des allocations octroyées aux jeunes qui quittent l'école a changé le 1er janvier 2012.

Il est à craindre que la crise du coronavirus aura un effet négatif sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail

Les allocations d'attente et le stage d'attente se nomment désormais « allocations d'insertion » et « stage d'insertion professionnelle (SIP) ». Pour pouvoir bénéficier d'une allocation d'insertion à la fin du SIP de 12 mois, les jeunes sont contrôlés à deux moments quant à leur recherche « active » d'emploi. Ce n'est qu'après deux évaluations positives que le jeune peut bénéficier d'allocations d'insertion. Si pas, le jeune devra attendre de nouvelles évaluations positives. Ce contrôle de la recherche active d'emploi conduit à une « période d'attente » en moyenne plus longue que dans l'ancien système et à une réduction du nombre de jeunes qui recevront à la fin de leur SIP une allocation d'insertion.

Structure du rapport

Après l'introduction, nous ébaucherons le cadre méthodologique de cette analyse. Nous décrirons ensuite le profil des jeunes qui quittent l'école et qui viennent s'inscrire chez Actiris. Nous analyserons quelques variables comme le niveau d'études, le genre et l'âge. Dans le troisième chapitre, nous calculerons le taux de sortie vers l'emploi par niveau d'études et par domaine d'études. Nous examinerons quels domaines et niveaux d'études affichent des taux de sortie vers l'emploi plus élevés et quels sortants de l'école s'insèrent donc plus rapidement professionnellement. Le quatrième chapitre déterminera s'il existe une différence entre les jeunes provenant de différents quartiers bruxellois, plus spé-

cifiquement entre ceux des quartiers du « croissant pauvre » et ceux des quartiers à plus fort potentiel. Ce rapport se termine par une section «commentaires», dans laquelle les résultats sont interprétés. Une série de recommandations y sont également formulées, pour les analyses futures, elles sont suivies de la conclusion de cette étude.

Impact de la crise coronavirus

Le marché du travail sera sans aucun doute fortement influencé par la crise « Corona ». L'ampleur de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dépendra du redémarrage économique et de la survenue, ou non, d'une deuxième vague. Quoi qu'il en soit, on s'attend à une augmentation sans précédent des taux de chômage. Pour le mois de mai 2020, le chômage des jeunes (<25 ans) affiche une augmentation de 7,9% par rapport à mai 2019. Les futurs diplômés risquent d'avoir plus de mal à trouver un emploi dans ce contexte de crise. Un impact négatif sur les chiffres de taux de sortie vers l'emploi des jeunes en fin de scolarité en 2020 est dès lors attendu, cet effet pourrait se faire ressentir au cours des années suivantes.

Les données sur lesquelles se fonde ce rapport datent d'avant le début de la crise. A l'heure de publier ce rapport, nous ne sommes pas encore en mesure de faire des prévisions exactes sur l'impact de la crise « Corona » sur l'emploi. Cependant, les résultats de cette analyse restent pertinents. Les groupes plus fragilisés qui ont généralement du mal à s'insérer sur le marché de l'emploi auront encore plus de difficultés que les autres groupes en période de crise. Cela vaut également pour les jeunes qui sortent de l'école. En 2020, les taux de sortie seront probablement encore plus faibles pour les jeunes peu qualifiés que ceux pour les hautement qualifiés. Certains domaines d'études, comme les soins de santé et l'éducation, devraient mener plus facilement à un emploi en 2020, comparés à d'autres domaines d'études. Dans la section «commentaires», l'impact possible de la crise « Corona » sur les variables calculées dans ce rapport, fera l'objet d'une évaluation.

MÉTHODOLOGIE

Les jeunes qui sortent de l'école sont des jeunes qui entreprennent les premières démarches sur le marché du travail à l'issue de leurs études. Dans cette étude, nous considérons les jeunes de moins de 30 ans qui sortent de l'école et qui viennent s'inscrire pour la première fois chez Actiris. Nous analysons ici l'insertion des jeunes après leurs études sur la base de données administratives.

Dans le cadre de cette analyse, nous nous basons sur les inscriptions qui ont eu lieu pendant la période de juillet à octobre 2017. Les sortants de l'école s'inscrivent en effet le plus souvent pendant cette période. Ils sont suivis pendant un an. Grâce à cette méthode, nous pouvons calculer la sortie vers l'emploi ainsi que la sortie positive un an après leur inscription.

Pour cette cohorte de jeunes sortant de l'école, nous calculons la sortie vers l'emploi ainsi que la sortie positive.

1 **Taux de sortie vers l'emploi :** le pourcentage des jeunes qui débutent un emploi de minimum 1 mois (28 jours consécutifs) dans une période de douze mois après l'inscription du jeune. Il peut s'agir d'un emploi salarié ou d'un emploi comme indépendant à titre principal (en Belgique).

2 **Taux de sortie positive :** le pourcentage des jeunes qui débutent ou reprennent un emploi, une formation professionnelle, des études ou un stage pour une période de minimum 1 mois dans les 12 mois qui suivent l'inscription du jeune.

Plus loin dans cette analyse, les taux de sortie seront affinés selon le niveau et le domaine d'études. Pour les calculer, nous regroupons les données de 2016 et de 2017 afin d'accroître la fiabilité. Par ailleurs, nous affichons uniquement les taux de sortie pour les domaines d'études dans lesquels au moins 30 jeunes inscrits sont diplômés. Nous disposons de données administratives sur l'insertion à l'emploi[1]. Le niveau d'études du chercheur d'emploi est, quant à lui, basé sur une déclaration du chercheur d'emploi à l'inscription chez Actiris, soit via son dossier en ligne soit via un conseiller. La base de cette variable est donc déclarative.

La prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats. En raison des limitations méthodologiques susmentionnées, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des jeunes qui quittent l'école dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les jeunes qui ne se sont pas inscrits chez Actiris et qui ont directement commencé à travailler ne sont pas pris en compte dans cette analyse[2]. Leur proportion varie toutefois selon le niveau d'études et l'orientation choisie. Les résultats donnent dès lors plutôt une indication des tendances sur le marché du travail.

1 Données administratives via DmfA : déclaration multifonctionnelle.

2 Actiris ne dispose pas au moment de la publication de cette analyse des données des réseaux de l'enseignement francophone et flamand pour pouvoir les intégrer dans ce rapport.

DESCRIPTION DU GROUPE DES JEUNES SORTANT DE L'ÉCOLE

2.1 Jeunes venus s'inscrire chez Actiris entre juillet et octobre 2017

En 2017, nous comptabilisons 5.832 jeunes de moins de 30 ans venus s'inscrire après leurs études chez Actiris entre le 1er juillet et le 31 octobre. La plupart des jeunes qui sortent de l'école se sont inscrits au cours du mois de septembre (2.469 jeunes en 2017, soit 42,3%), viennent ensuite les mois d'octobre (1.402 jeunes, soit 24%) et d'août (803 jeunes, soit 13,8%).

Le tableau 1 donne une répartition des jeunes qui se sont inscrits en 2017 sur la base du sexe et du niveau d'études.

52,4%

des femmes sont venues s'inscrire chez Actiris après être sorties de l'école

Tableau 1: Répartition des jeunes venus s'inscrire après leurs études entre juillet et octobre 2017 comme chercheur d'emploi selon le sexe et le niveau d'études

	en nombre			en %		
Niveau d'études	**Hommes**	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**
Au maximum 1er degré du secondaire	276	155	431	9,9	5,1	7,4
2e degré du secondaire	352	217	569	12,7	7,1	9,8
3e et 4e degré du secondaire	1.181	1.100	2.281	42,5	36	39,1
Général	336	288	624	12,1	9,4	10,7
Technique	473	427	900	17	14	15,4
Professionnel	372	385	757	13,1	12,6	13
Bachelier	292	595	887	10,5	19,5	15,2
Master	339	562	901	12,2	18,4	15,4
Apprentissage	21	11	32	0,8	0,4	0,5
Diplôme étranger sans équivalence	317	414	731	11,4	13,6	12,5
Faible	121	139	260	4,4	4,6	4,5
Moyen	115	129	244	4,1	4,2	4,2
Élevé	81	146	227	2,9	4,8	3,9
Total	**2.778**	**3.064**	**5.832**	**100**	**100**	**100**

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre plus de femmes que d'hommes qui viennent s'inscrire chez Actiris parmis les jeunes sortant de l'école. Ainsi, 52,4% des jeunes qui sortent de l'école et qui se sont inscrits chez Actiris en 2017 sont des femmes. Cela ne reflète pas la tendance de l'ensemble du groupe de demandeurs d'emploi inoccupés, qui compte un peu plus d'hommes que de femmes. En 2017, on comptait en moyenne 93.392 demandeurs d'emploi inoccupés en Région bruxelloise, dont 47,5% de femmes et 52,5% d'hommes. Nous voyons que 17,2% des jeunes qui quittent l'école intègrent le marché du travail sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur[3]. 7,4% des jeunes qui sortent de l'école ont obtenu tout au plus un diplôme secondaire du 1er degré et 9,8 % ont obtenu tout au plus un diplôme du 2e degré. Il s'agit d'un grand groupe de jeunes qui rencontrera des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Nous remarquons que seulement 1 offre d'emploi sur 7 à Bruxelles porte sur des postes à faible qualification. Par ailleurs, l'offre d'emplois à faible qualification a stagné sur le marché du travail bruxellois ces 20 dernières années et la demande de profils hautement qualifiés a fortement augmenté (+66% en 20 ans)[4].

3 Sur base annuelle, on observe en 2017 un décrochage scolaire de 12,9% en Région bruxelloise. Pour le calcul de cet indicateur, Statbel prend en compte les jeunes de 18 à 24 ans. https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/interruptions-prematurees-de-scolarite#panel-12.

4 view.brussels, 2018, État des lieux. Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. https://www.actiris.brussels/media/ticbch00/le-march%C3%A9-de-l-emploi-en-r%C3%A9gion-bruxelloise-_-janvier-2020-h-87618003.pdf

12,5% des sortants de l'école s'inscrivent chez Actiris avec un diplôme étranger sans équivalence.

Les données montrent qu'un groupe principal des jeunes qui quittent l'école s'inscrit avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (3e et 4e degré) comme plus haut diplôme obtenu, à savoir 39,1% des jeunes inscrits ayant quitté l'école. Parmi ce groupe de jeunes, les formations techniques professionnelles sont les plus représentées (avec 15,4% de diplôme de l'enseignement supérieur technique et 13% de diplôme de l'enseignement supérieur professionnel)[5]. 30,7% des jeunes ont un diplôme de l'enseignement supérieur en poche (15,2% ont un bachelier comme diplôme le plus élevé et 15,4% un master).

Figure 1: Répartition des jeunes ayant quitté l'école selon le sexe et le niveau d'études en 2017 (%)

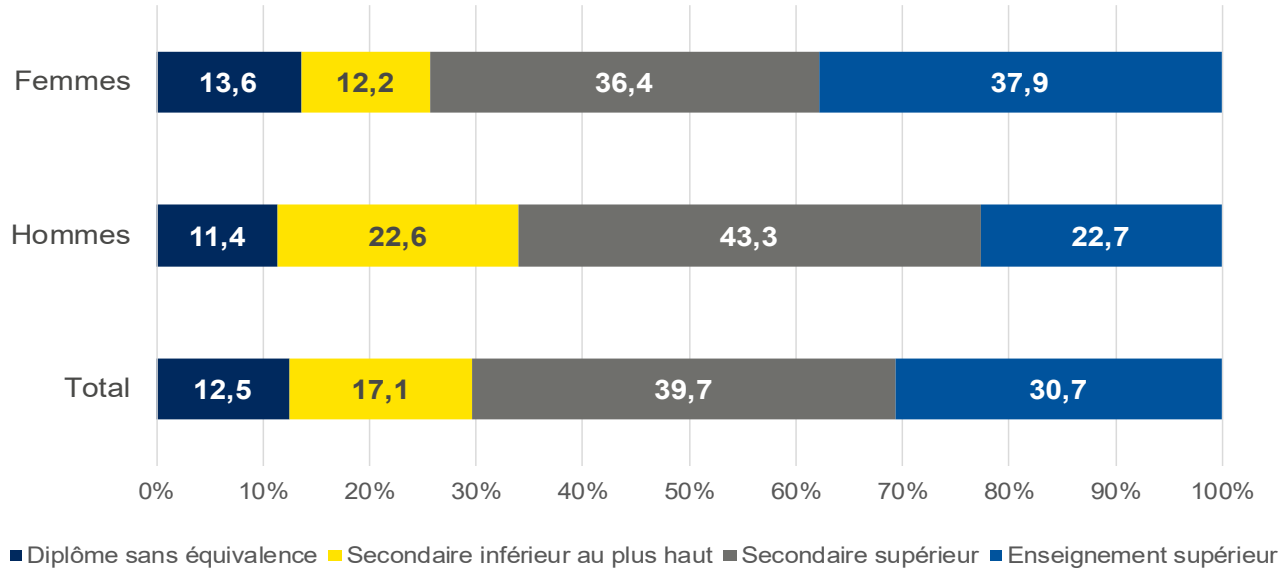

Source: Actiris, calculs view.brussels

Les jeunes femmes sont plus diplômés que les jeunes hommes

Les résultats montrent que les jeunes femmes qui se sont inscrites chez Actiris ont des diplômes de niveaux d'études plus élevés que les jeunes hommes. 37,9% des femmes ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (bachelier ou master), contre 22,7% des hommes inscrits. À noter que, relativement, les hommes inscrits sont presque deux fois plus nombreux que les femmes à ne pas avoir de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (22,6% des hommes contre 12,2% des femmes). Les chiffres de Statbel concernant le décrochage scolaire en Région bruxelloise montrent aussi une différence entre les deux genres. L'indicateur « jeunes en décrochage scolaire » correspond au pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivant plus, sous quelle que forme que ce soit, d'enseignement ou de formation. En 2017, il s'élève à 12,9% de jeunes bruxellois (13,8% des jeunes hommes et 11,9% des jeunes femmes à Bruxelles)[6].

Les femmes sont par contre un peu plus représentées dans le groupe des sortants de l'école avec un diplôme obtenu à l'étranger sans équivalence (13,6% contre 11,4% pour les hommes).

5 Pour cette analyse, nous avons regroupé les élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire artistique. L'enseignement secondaire artistiques représente un petit groupe de jeunes ayant quitté l'école.

6 Statbel, https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/interruptions-prematurees-de-scolarite#panel-12.

2.2 Évolution sur 10 ans

Quand nous analysons l'évolution sur 10 ans, de 2007 à 2017, du nombre de jeunes ayant quitté l'école qui viennent s'inscrire chez Actiris, nous constatons une variation entre 5.600 et 6.600 inscriptions sur la période considérée.

Nous constatons une augmentation du nombre de jeunes sortant de l'école qui s'inscrivent chez Actiris entre 2008 et 2014, avec un léger recul en 2011. Par ailleurs, nous notons une baisse constante à partir de 2014.

Différentes raisons peuvent expliquer cette évolution. L'une des principales raisons de la hausse depuis 2008 est la crise financière et économique qui s'est traduite par une conjoncture économique défavorable. Il y a eu jusqu'en 2014 une croissance du nombre de chercheurs d'emploi à Bruxelles et dans les autres régions, mais aussi ailleurs avec des chiffres du chômage particulièrement élevés en Europe du Sud. Les jeunes sont particulièrement sensibles aux conséquences de la conjoncture économique puisque la plupart d'entre eux exercent des emplois temporaires sans sécurité d'emploi.

Dès 2014, nous observons une forte baisse du nombre d'inscriptions des sortants de l'école. Ce recul traduit la relance de l'économie. L'amélioration de la situation des chercheurs d'emploi sur le marché du travail est la principale explication à cette baisse.
De plus, nous observons parallèlement une légère hausse annuelle du nombre de jeunes domiciliés en Région bruxelloise, ce qui fait que nous comptons

Figure 2: Évolution du nombre de jeunes ayant quitté l'école inscrits chez Actiris (2007-2017)

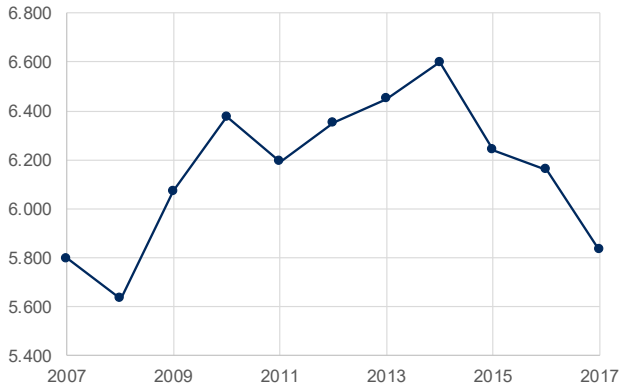

Source: Actiris, calculs view.brussels

plus de jeunes sortis de l'école en 2017 qu'en 2014. Malgré cette hausse, il y a donc une diminution du nombre de ces jeunes venus s'inscrire chez Actiris. Nous pouvons dès lors qualifier la baisse du nombre d'inscriptions des sortants de l'école de 2014 à 2017 de significative.

L'adaptation de la législation fédérale en matière d'allocations d'insertion a aussi un effet sur le nombre de jeunes inscrits après avoir quitté l'école. Cette dernière est entrée en vigueur en 2012 et entraîne une prolongation de la durée moyenne du stage d'insertion professionnelle (l'ancien stage d'attente). Nous ne pouvons pas en mesurer l'effet réel sur le nombre d'inscriptions chez Actiris.

Figure 3: Évolution de l'âge moyen des jeunes ayant quitté l'école (2007-2017)

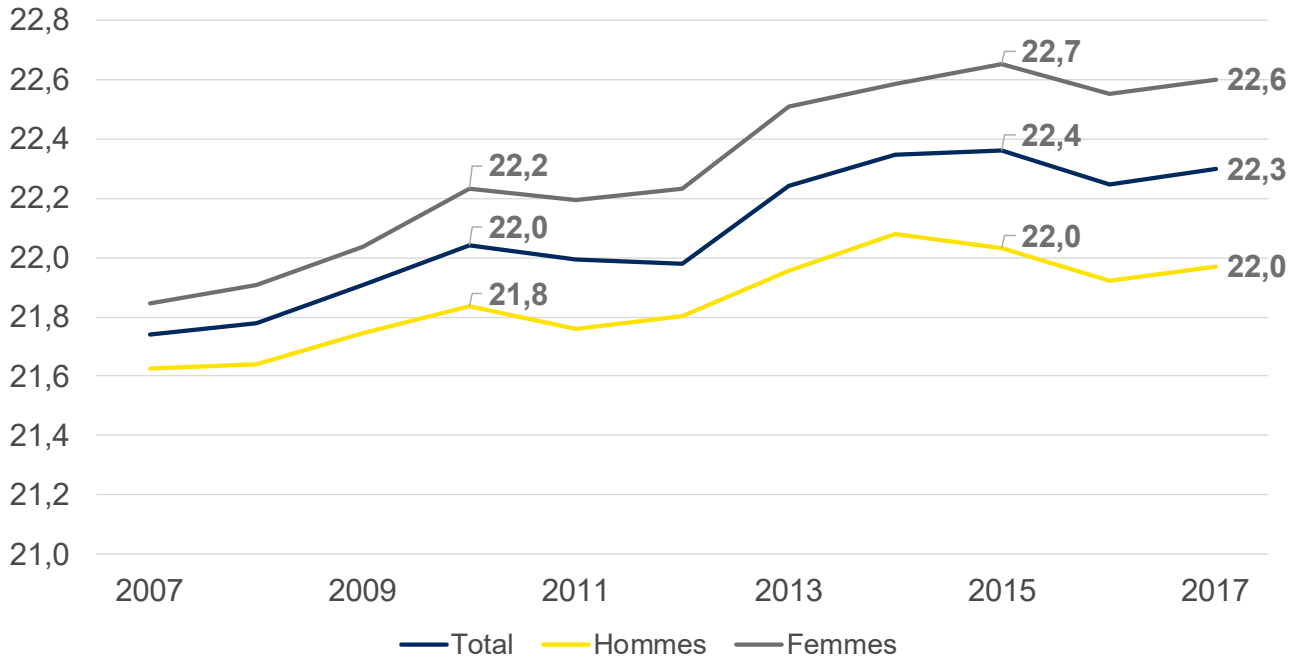

Source: Actiris, calculs view.brussels

L'âge moyen auquel s'inscrivent pour la première fois chez Actiris les jeunes ayant quitté l'école est en hausse. En 2007, l'âge moyen était de 21 ans et 8 mois. En 2017, il est passé à 22 ans et 4 mois. Pour rappel, cette analyse tient uniquement compte des jeunes âgés de moins de 30 ans qui sont venus s'inscrire comme demandeur d'emploi chez Actiris après leurs études.

Les femmes s'inscrivent en moyenne à un âge plus avancé que les hommes (à 22 ans et 7 mois pour les femmes contre 22 ans pour les hommes). Ceci est indissociablement lié au niveau de formation qui est, comme observé précédemment, plus élevé chez les femmes. La différence dans l'âge moyen de fin d'études entre les hommes et les femmes s'est accentuée ; elle est passée d'environ 2 mois en 2007 à 7 mois en 2017. Aussi bien les hommes que les femmes ont étudié en 2017 en moyenne plus longtemps que 10 ans auparavant, mais c'est surtout chez les femmes que la hausse est notable (d'un âge moyen de 21 ans et 10 mois à 22 ans et 7 mois).

L'une des principales explications à la hausse de l'âge moyen auquel les jeunes terminent leurs études réside dans le fait qu'ils étudient plus longtemps et entament aussi plus souvent des études supérieures. L'instauration des accords de Bologne au cours de l'année académique 2004-2005 en Belgique a entraîné une prolongation de la durée des études pour de nombreux domaines d'études. Le système bachelier-master a été introduit et quelques nouvelles formations master sont passées d'une année académique à 120 crédits d'heures (deux années académiques). Etant donné que les femmes suivent plus souvent que les hommes des études supérieures, l'âge moyen pour les femmes a aussi augmenté dans une plus forte proportion que pour les hommes.

SORTIE VERS L'EMPLOI

Dans cette partie, nous expliquons les résultats du suivi longitudinal sur 12 mois des jeunes qui se sont inscrits chez Actiris à l'issue de leurs études. Nous examinons les taux de sortie de ces jeunes chômeurs au cours de cette période (3.1). Pour rappel, afin de calculer le taux de sortie selon le niveau d'études (3.2), l'orientation dans l'enseignement secondaire supérieur (3.3) et le domaine d'études (3.4), nous regroupons les données de 2016 et 2017, afin d'analyser un plus grand nombre de jeunes par niveau et domaine d'études et ainsi accroitre la fiabilité des résultats.

3.1 Taux de sortie vers l'emploi par an

Environ 55% des jeunes inscrits travaillaient (pour une durée minimale de 1 mois) dans les 12 mois après leur inscription en 2017. Cinq ans plus tôt, en 2013, ils n'étaient que 48%.

Figure 4: Évolution du taux de sortie vers l'emploi - min. 1 mois (2013-2017)[7]

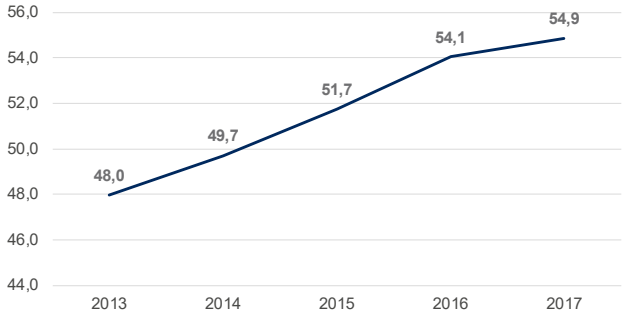

Source: Actiris, calculs view.brussels

On observe donc ces 5 dernières années une hausse du taux de sortie vers l'emploi pour les jeunes bruxellois qui quittent l'école. Entre 2013 et 2017, nous constatons une augmentation de 6,9 points de pourcentage. Cette hausse du taux de sortie vers l'emploi reflète une conjoncture économique favorable, mais est aussi le résultat des mesures d'aide à l'embauche et des efforts consentis par Actiris dans le cadre de la garantie jeunes par exemple.

La garantie jeunes a été instaurée en 2014 et permet de proposer une formation, un stage ou un emploi à toute personne jusqu'à 25 ans, et ce, dans les six mois qui suivent leur inscription[8].

Considérant cette fois le taux de sortie vers l'emploi pour une période minimale d'un jour de travail (au lieu d'un mois), nous arrivons à un taux de sortie de 63,7% pour les jeunes qui se sont inscrits en 2017 chez Actiris. Le nombre de jeunes ayant quitté l'école et ayant acquis une expérience professionnelle passe donc pour 2017 de 54,9% à 63,7% si nous considérons le taux de sortie de minimum 1 jour.

Le taux de sortie positive donne le pourcentage des jeunes qui débutent ou reprennent un emploi, une formation professionnelle, des études ou un stage pour une période de minimum 1 mois dans les 12 mois qui suivent l'inscription chez Actiris. En 2017, cela concerne 7 jeunes sur 10 (69,7%). 14,8% des jeunes qui n'ont pas trouvé un emploi dans l'année a donc acquis une autre expérience professionnelle pertinente sous la forme d'une formation professionnelle, d'études ou d'un stage.

7 Le taux de sortie vers l'emploi a été calculé pour 2013, contrairement aux taux de sortie des autres années, sans données de la DmfA : la déclaration multifonctionnelle. En conséquence, il y a probablement une légère sous-estimation du taux de sortie à l'emploi pour l'année en question.

8 En 2019, la garantie jeunes a été élargie à toute personne venant s'inscrire pour la première fois chez Actiris.

3.2 Taux de sortie vers l'emploi selon le niveau d'études

Pour le niveau d'études, nous faisons une différence entre les catégories « faiblement qualifiés », « secondaire supérieur », « bachelier » et « master ». Les faiblement qualifiés sont les jeunes ayant terminé l'école et ayant obtenu au maximum un diplôme du secondaire du 2e degré. Nous déduisons du graphique ci-dessous que le niveau d'études est un facteur important dans la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes. La probabilité de sortir du chômage et la vitesse de transition entre la formation et l'emploi diffèrent selon le niveau d'études du jeune qui sort de l'école. Concrètement, nous constatons qu'à peine un tiers des jeunes ne disposant pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur est parvenu à s'insérer sur le marché du travail après un an. Parmi le groupe des jeunes qui ont obtenu un diplôme de bachelier ou de master, trois sur quatre travaillent dans les 12 mois après l'inscription.

Figure 5: Taux de sortie vers l'emploi de minimum 1 mois en fonction du niveau d'études et du sexe (2016-2017)

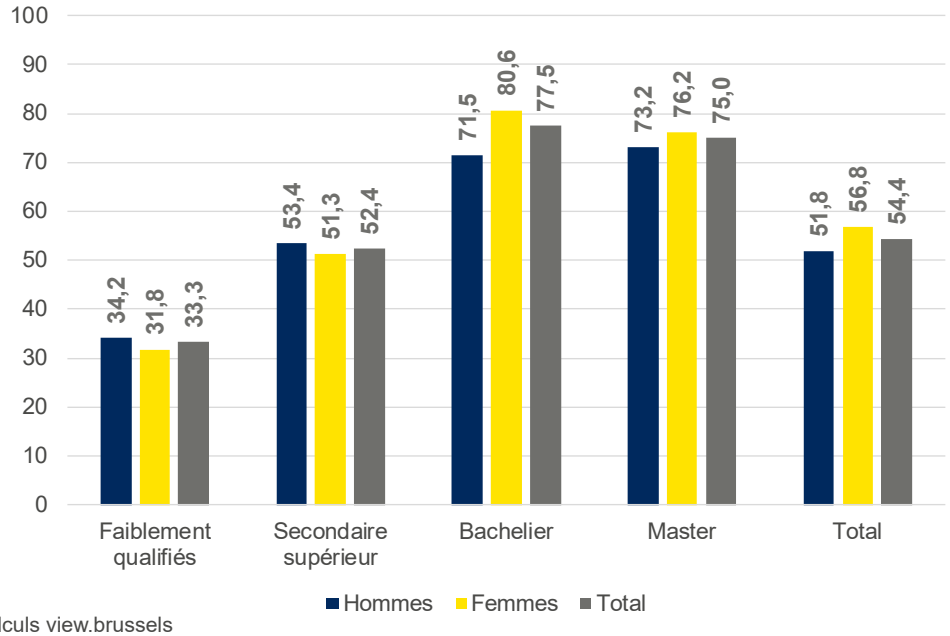

Source: Actiris, calculs view.brussels

Parmi les jeunes sortant de l'école, une plus grande proportion de femmes (56,8%) que d'hommes (51,8%) s'insèrent sur le marché du travail dans les 12 mois qui suivent l'inscription. Ce constat ne s'applique pas aux différents niveaux d'études. Parmi les jeunes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire, les hommes trouvent un peu plus souvent un emploi dans la période de 12 mois que les femmes.

Chez les jeunes qui ont obtenu un diplôme de bachelier ou de master, nous voyons toutefois une différence plus prononcée entre les hommes et les femmes, en particulier pour les diplômes de bachelier. Les femmes trouvent plus vite un emploi. Ceci est en lien avec la filière d'études suivie. Les jeunes femmes ont plus souvent terminé des études en lien avec les soins de santé et l'enseignement qui affichent des taux de sortie vers l'emploi plus élevés. Pour les formations paramédicales par exemple, 218 femmes possédant ce diplôme se sont inscrites chez Actiris contre 73 hommes. Pour une formation de niveau bachelier dans l'enseignement, il y a 242 femmes inscrites contre 48 hommes. Dans les études artistiques, un domaine d'études à faible taux de sortie vers l'emploi, on dénombre 146 femmes contre 131 hommes. Nous examinerons plus en détail les taux de sortie par domaine d'études dans la partie suivante.

3.3 Taux de sortie vers l'emploi selon l'orientation dans l'enseignement secondaire supérieur

Dans la figure ci-dessous, le taux de sortie vers l'emploi est affiché par orientation dans l'enseignement secondaire supérieur. Il s'agit des jeunes qui se sont inscrits pour la première fois chez Actiris et qui étaient en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur comme plus haut diplôme obtenu.

Figure 6: Taux de sortie vers un emploi de min. 1 mois selon le niveau d'études et le sexe (2016-2017)

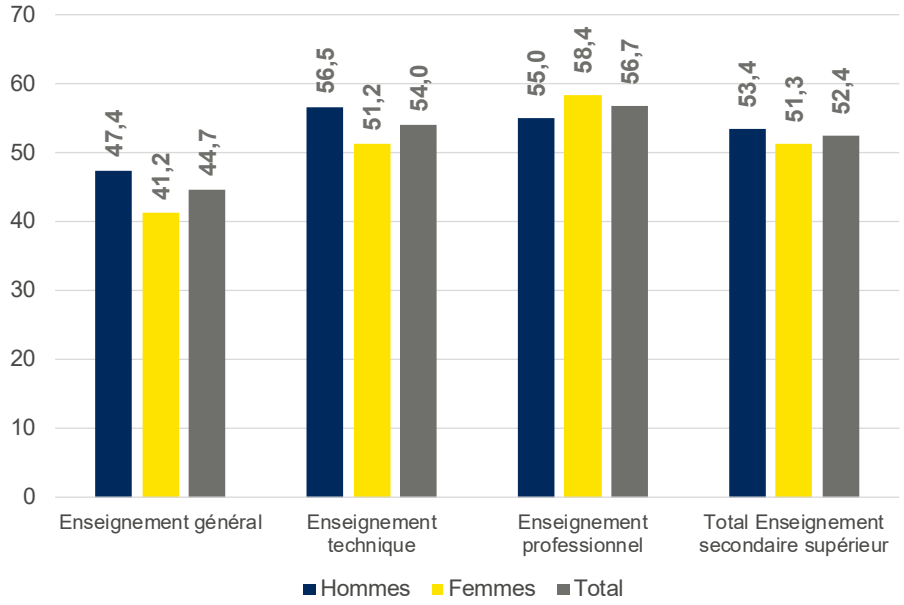

Source: Actiris, calculs view.brussels

Nous observons que les taux de sortie vers l'emploi sont comparables pour l'enseignement professionnel (56,7%) et pour l'enseignement technique (54,0%). On note un plus faible taux de sortie pour l'enseignement général (44,7%). Cette différence s'explique par le fait que les formations dans l'enseignement professionnel et technique répondent davantage, que l'enseignement général, aux compétences professionnelles spécifiques qui sont demandées sur le marché du travail.

Plusieurs formations de l'enseignement professionnel et technique mènent aussi à des fonctions critiques, notamment, infirmier/infirmière, informaticien/informaticienne et mécanicien/mécanicienne. La publication de view.brussels « Analyse des fonctions critiques en RBC »[9] montre que les formations professionnalisantesles organisées par Bruxelles Formation et ses partenaires, et préparant à l'exercice d'une fonction critique qui requiert généralement un niveau d'études secondaire supérieur, obtiennent des taux de sortie vers l'emploi plus élevés.

Une formation dans l'enseignement général prépare bien à l'enseignement supérieur, mais présente un taux de sortie vers l'emploi moins élevé s'il s'agit du plus haut diplôme obtenu.

Globalement, les différences entre les taux de sortie entre hommes et femmes sont relativement faibles pour l'enseignement secondaire supérieur. Le taux de sortie après l'enseignement professionnel des femmes (58,4%) est supérieur à celui des hommes (55,0%). Pour l'enseignement général (41,2% pour les femmes et 47,4% pour les hommes) et pour l'enseignement technique, c'est l'inverse (51,2% contre 56,5%).

9 view.brussels, Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale, Rapport 2019. https://www.actiris.brussels/media/gowh03oc/2019-fonctions-critiques-h-146FAF30.pdf

3.4 Analyse des taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études

Dans cette partie, nous considérons les taux de sortie par domaine d'études dans l'enseignement secondaire supérieur et pour les formations de bachelier et de master. De cette manière, nous vérifions quels diplômes donnent plus rapidement accès au marché de l'emploi bruxellois.

3.4.1 Enseignement secondaire supérieur

Dans cette partie de l'analyse, nous comparons les taux de sortie vers l'emploi par domaine d'études dans l'enseignement secondaire supérieur. Nous considérons ici les orientations dans l'enseignement technique et professionnel. Nous laissons l'enseignement secondaire général de côté. Nous tenons uniquement compte des orientations pour lesquelles au moins 30 jeunes ont déclaré à Actiris être diplômés, afin d'accroître la fiabilité des résultats. Les domaines les plus étudiés par les jeunes sortant de l'école sont l'économie/le commerce/la comptabilité (394 sortants), le secrétariat (386 jeunes) et l'éducation/animation (243 jeunes).

Figure 7: Taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études dans l'enseignement secondaire supérieur (2016-2017)

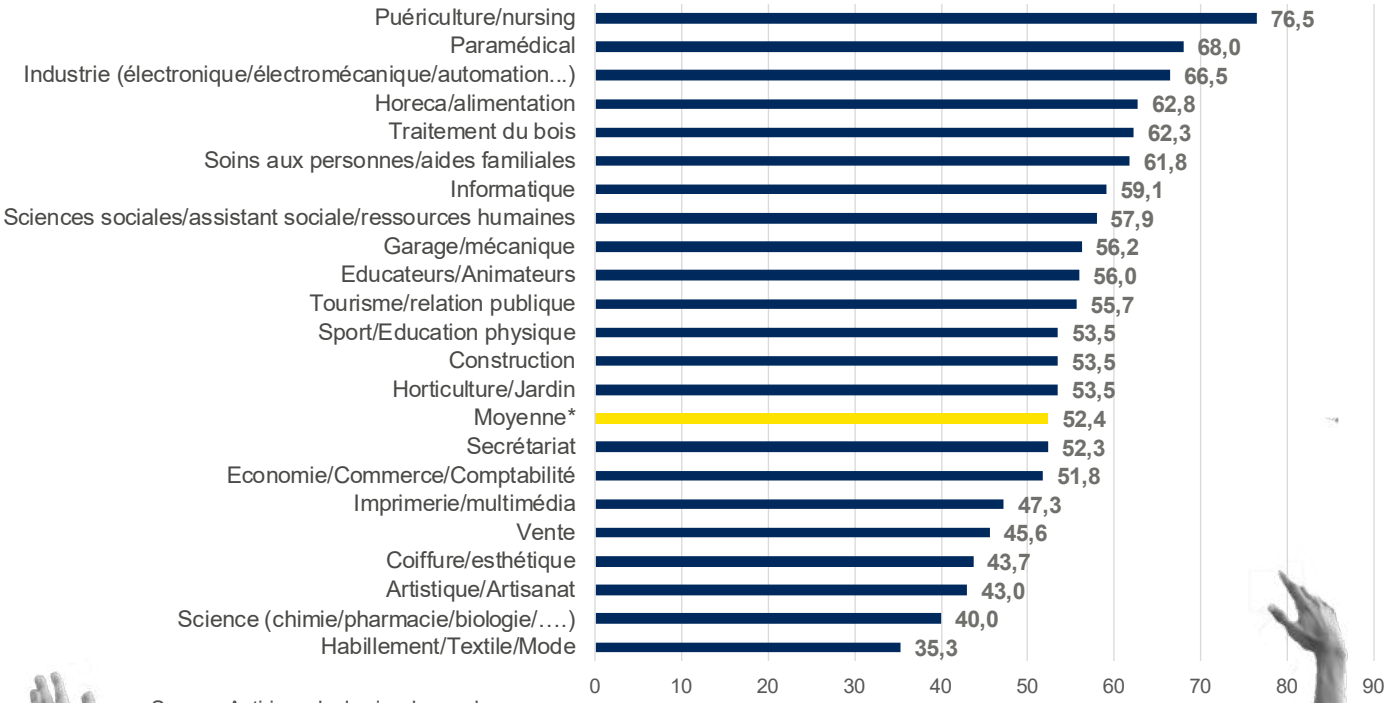

Source: Actiris, calculs view.brussels
*C'est le taux de sortie moyen pour tous les domaines d'études de l'enseignement secondaire supérieur, général compris.

Image : Freepik

Dans le cas de l'enseignement professionnel, les études de puériculture/nursing offrent deux fois plus de chances de sortir du chômage après un an que les études dans le domaine du textile. Les orientations paramédical, industrie (électronique/électromécanique/automation, etc.), horeca/alimentation, traitement du bois et soins aux personnes/aides familiales affichent des taux de sortie élevés, de plus de 60%. Le domaine habillements/textile/mode affiche le score le plus faible (35,3%) et est suivi par les sciences exactes (chimie, sciences pharmaceutiques, biologie) où 4 jeunes sur 10 travaillent dans l'année qui suit l'inscription.

3.4.2 Diplômes de bachelier

Pour les formations de bachelier, nous faisons également une liste des taux de sortie vers l'emploi. Le calcul des taux de sortie vers l'emploi considère uniquement les formations de bachelier qui regroupent minimum 30 jeunes diplômés qui se sont inscrits chez Actiris comme chercheur d'emploi. Les principaux domaines d'études pour cette analyse sont l'enseignement (290 étudiants diplômés), les sciences appliquées (240 jeunes) ainsi que l'administration et le management (227). Le taux de sortie moyen pour les jeunes possédant un diplôme de bachelier est de 77,5%.

Les jeunes ayant obtenu un diplôme de bachelier ont un taux de sortie moyen vers l'emploi plus élevé que ceux possédant un diplôme de master (75,0%) ou de l'enseignement secondaire (52,4%)

Figure 8: Taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études dans les formations de bachelier (2016-2017)

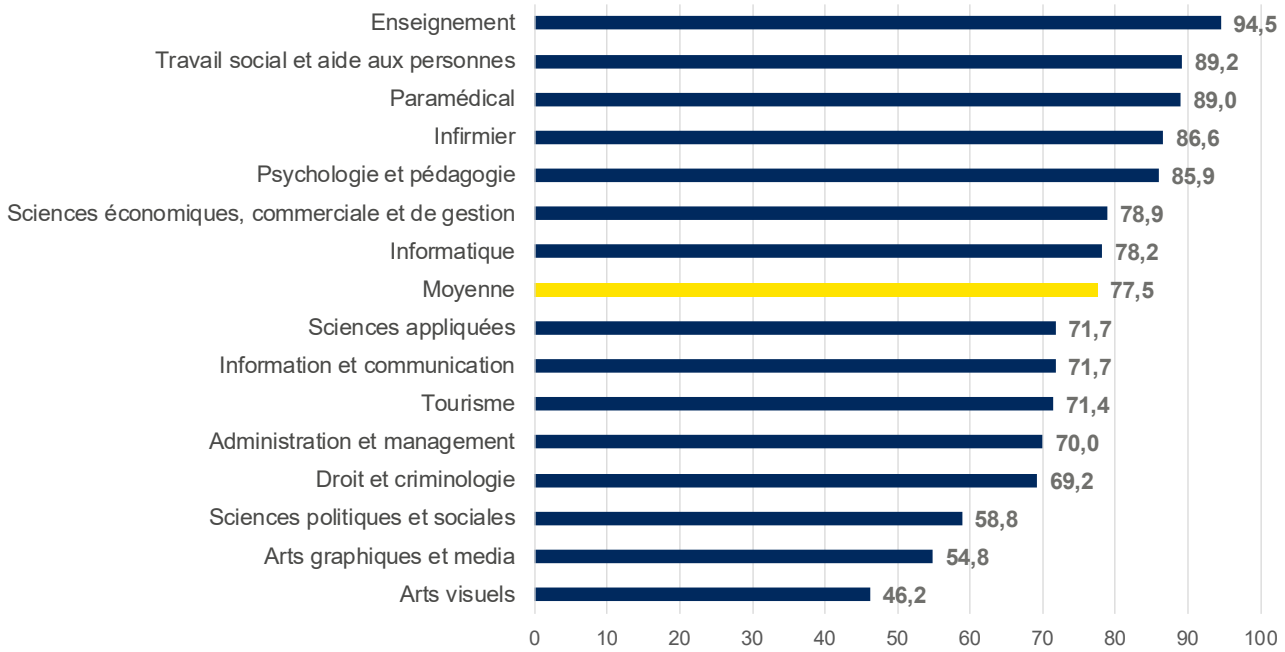

Source: Actiris, calculs view.brussels

Les chances d'intégrer le marché du travail dans l'année sont deux fois plus élevée pour les jeunes possédant un diplôme de bachelier dans l'enseignement que pour les étudiants qui ont obtenu un diplôme dans les arts visuels.

La formation de bachelier dans le domaine de l'enseignement connaît un taux de sortie très élevé, soit 94,5%. Tout comme pour l'enseignement secondaire, les formations dans les soins de santé et les services sociaux obtiennent un score très élevé. Les domaines « travail social et soins », « sciences paramédicales » et « soins infirmiers » obtiennent un résultat légèrement inférieur à 90%. Les formations en psychologie et pédagogie qui relèvent aussi en partie du domaine des soins et du travail social, affichent un taux de sortie moyen de 85,9%.

Les sciences commerciales économiques et le management (78,9%) et l'informatique (78,2%) arrivent juste au-dessus de la moyenne. Les sciences appliquées, l'information et la communication, le tourisme, l'administration des affaires et le management, le droit et la criminologie arrivent juste en dessous de la moyenne, mais affichent des taux de sortie élevés de l'ordre de 70%.

Les orientations artistiques obtiennent de moins bons résultats avec les arts visuels (46,2%) qui arrivent juste en dessous des 50% et les arts graphiques et médias juste au-dessus (54,8%). Le domaine des « sciences sociales et politiques » n'affiche pas non plus un résultat très élevé (58,8%).

3.4.3 Diplômes de master

Le graphique ci-dessous reprend les taux de sortie vers l'emploi des masters pour lesquels 30 diplômés minimum sont venus s'inscrire chez Actiris comme demandeur d'emploi. Les domaines d'études de niveau master comptant le plus grand nombre de jeunes bruxellois sortant de l'école et venant s'inscrire chez Actiris sont l'architecture, l'urbanisme et la construction (295 jeunes), l'histoire et les lettres (174 jeunes) et les arts visuels (162 jeunes). Le taux de sortie moyen pour les jeunes diplômés ayant obtenu un diplôme de master s'élève à 75,0%.

Figure 9: Taux de sortie vers l'emploi selon le domaine d'études dans les formations de master (2016-2017)

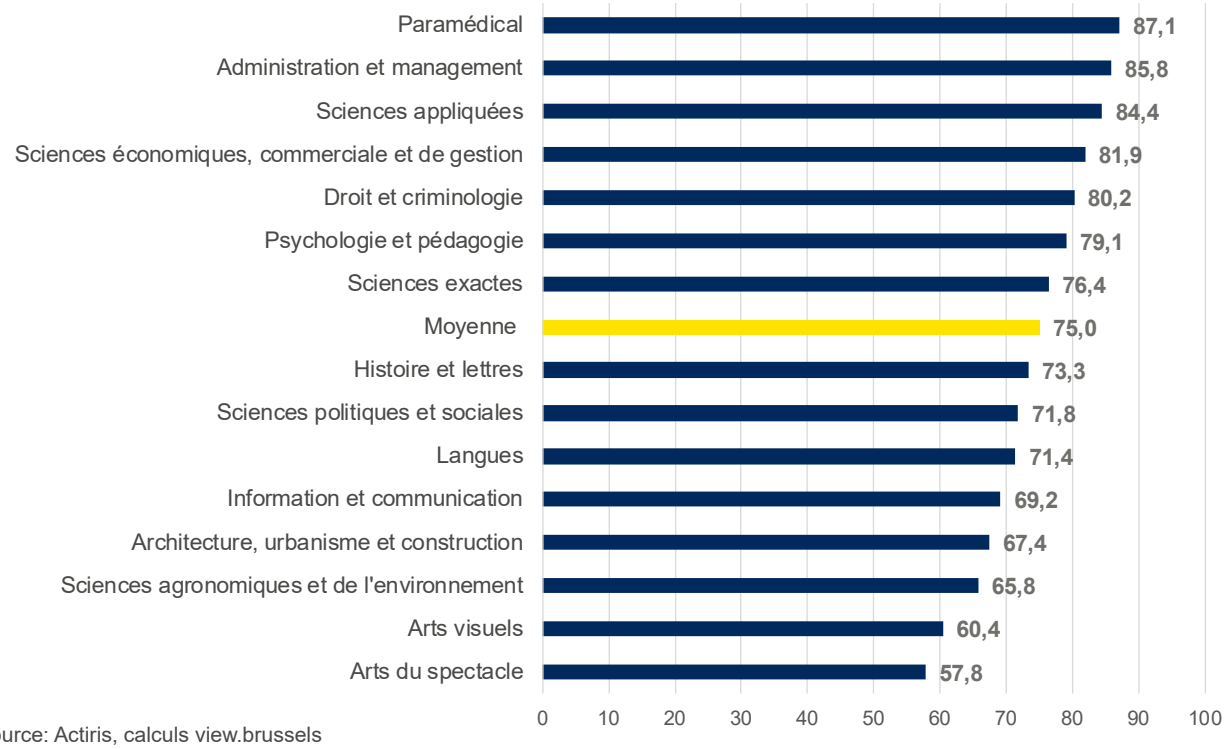

Source: Actiris, calculs view.brussels

Tout comme pour l'enseignement secondaire et pour les formations de bachelier, les jeunes diplômés possédant un diplôme dans les domaines des soins de santé et des services sociaux affichent des taux de sortie vers l'emploi élevés.

Les formations de master dans l'orientation paramédicale obtiennent le résultat le plus élevé (87,1%). Par ailleurs, les études en psychologie et en pédagogie (79,1%), ainsi que les formations dans les soins de santé se situent au-dessus de la moyenne. En outre, nous observons que les orientations dans les sciences de la gestion et de l'économie obtiennent aussi de très bons résultats. 85,8% des jeunes qui sortent de l'école avec un diplôme de master dans l'administration des affaires et le management et qui s'inscrivent chez Actiris

intègrent le marché du travail pour minimum 1 mois dans l'année. Cela s'applique aussi pour 81,9% des jeunes qui quittent l'école avec un diplôme de master dans le domaine des sciences économiques et du commerce.

Comme pour les autres niveaux de formation, nous constatons également que les formations artistiques affichent des taux de sortie plus faibles. Les formations de master dans les arts scéniques ont un taux de sortie de 57,8% et les arts visuels 60,4%.

À noter que pour une grande partie des domaines d'études, un diplôme de master donne des taux de sortie vers l'emploi plus élevés qu'un diplôme de bachelier. Nous devons toutefois être prudents dans cette comparaison. Un bachelier peut préparer à une formation master ou n'avoir aucun rapport avec une formation de master.

Nous constatons également que le taux de sortie moyen est supérieur pour les formations de bachelier par rapport aux formations de master. Les taux de sortie élevés pour certains domaines d'études spécifiques au niveau bachelier, comme le domaine populaire de l'enseignement (290 jeunes diplômés avec un taux de sortie de 94,5%), constituent un facteur explicatif.

Les formations de bachelier qui peuvent être complétées par un niveau de master affichent généralement des taux de sortie plus faibles que les formations de master. Il s'agit de formations académiques dans les domaines des sciences appliquées, des sciences économiques, des sciences commerciales et du management, du droit et de la criminologie, des sciences politiques et sociales et des arts visuels.

Un taux de sortie plus élevé pour un diplôme de bachelier que pour un master s'observe toutefois pour deux des domaines d'études analysés. Il s'agit de la psychologie et la pédagogie ainsi que de l'information et la communication. Il existe alors également un certain nombre de formations de bachelier pour lesquelles il n'existe pas de formation spécifique au niveau master.

Afbeelding : Freepik

PERSPECTIVES GÉOGRAPHIQUES

Dans cette partie, nous vérifions s'il y a des différences au niveau du quartier en ce qui concerne le niveau d'études et le taux de sortie vers l'emploi. Nous faisons une distinction entre les quartiers dits du « croissant pauvre » et les autres quartiers à Bruxelles. Cette subdivision est basée sur des caractéristiques socioéconomiques et est établie par l'IBSA et des partenaires[10]. De manière générale, les quartiers du croissant pauvre connaissent davantage de précarité et le revenu familial moyen est inférieur à celui des autres quartiers à Bruxelles. Il s'agit de quartiers situés au nord du centre dans les communes d'Anderlecht, de Schaerbeek, de Saint-Gilles, de Molenbeek Saint-Jean et de Saint-Josse-ten-Noode. Dans les quartiers dits « croissant pauvre », nous constatons aussi plus de chômage et plus de personnes d'origine non belge[11].

Figure 10: Répartition du niveau de formation selon le quartier et le genre(2016-2017)

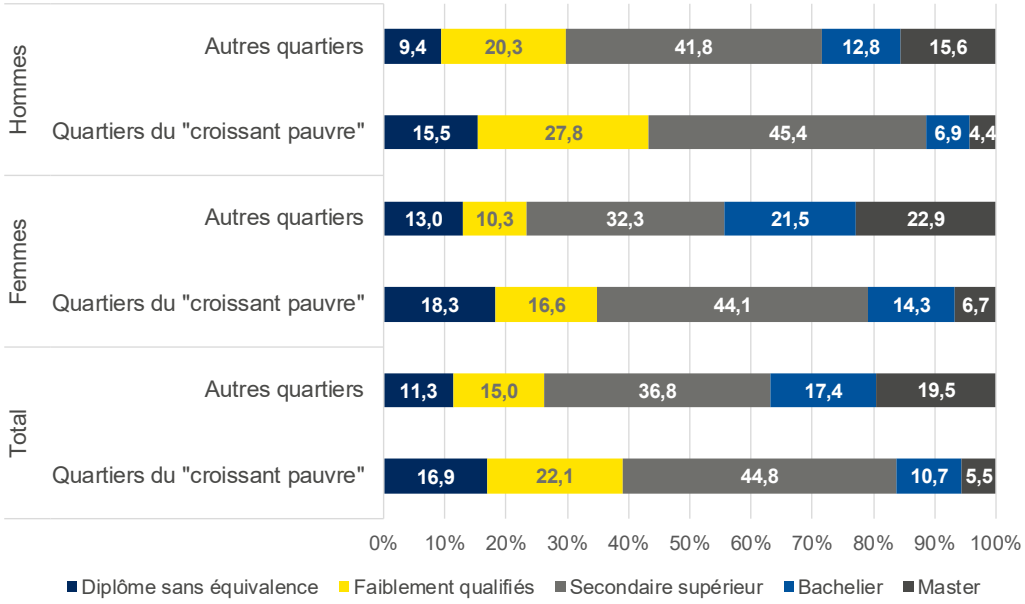

Source: Actiris, calculs view.brussels

La figure 10 montre que le niveau de formation moyen des jeunes ayant quitté l'école des quartiers du « croissant pauvre » est inférieur à celui des jeunes des autres quartiers à Bruxelles. Pas moins de 22,1% des jeunes des quartiers susmentionnés qui quittent l'école, s'inscrivent chez Actiris sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, contre 15% dans les autres communes. 16,2% des jeunes sortants de l'école du « croissant pauvre » s'inscrivent chez Actiris avec un diplôme de bachelier ou de master, contre 36,9 % dans les autres quartiers. Le « croissant pauvre » compte par contre plus de jeunes possédant un diplôme étranger sans équivalence (+5,6 p.p.) et avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur comme plus haut diplôme obtenu (+8,0 p.p.).

Dans la partie 2.1, nous avons déjà vu que jeunes femmes sortant de l'école qui s'inscrivent chez Actiris possèdent un niveau d'études plus élevé que les jeunes hommes. Ce constat est valable aussi bien pour les quartiers du « croissant pauvre » que pour les autres quartiers.

10 IBSA : Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse.

11 IBSA, chiffres clés par commune (2019) http://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune?set_language=fr.

Figure 11: Taux de sortie selon le quartier de résidence à Bruxelles (2016-2017)

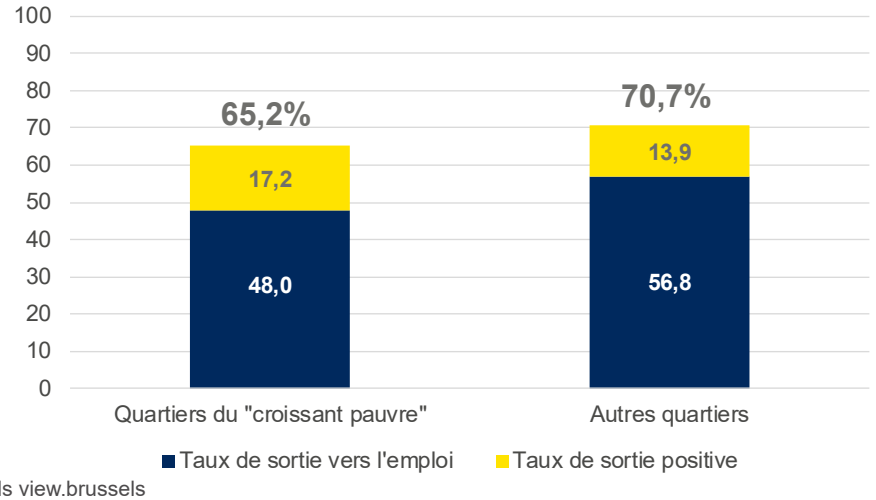

Source: Actiris, calculs view.brussels

Comme le montre la figure ci-dessus, environ la moitié (48%) des jeunes des quartiers du « croissant pauvre » qui sortent de l'école parviennent à être actifs sur le marché du travail après un an pour une période minimale d'un mois, alors que la proportion est d'environ trois sur cinq dans les autres quartiers (56,8%).

Le taux de sortie positive donne le pourcentage des jeunes qui débutent ou reprennent un emploi, une formation professionnelle, des études ou un stage pour une période de minimum 1 mois dans les 12 mois qui suivent l'inscription chez Actiris. Pour cet indicateur, on note une plus petite différence entre les quartiers (65,2% contre 70,7%). Cela s'explique par le fait que les actions d'Actiris et de ses partenaires pour activer des chômeurs ont un effet positif sur cet indicateur. Plus spécifiquement la garantie jeunes, qui offre la garantie aux jeunes de se voir proposer une formation, un stage ou un emploi dans les six mois, semble jouer un rôle important ici.

La figure suivante montre que le niveau d'études des jeunes n'est pas le seul facteur influençant le taux de sortie vers l'emploi entre les quartiers bruxellois.

Figure 12: Taux de sortie vers l'emploi selon le niveau d'études et la situation géographique à Bruxelles (2016-2017,%)

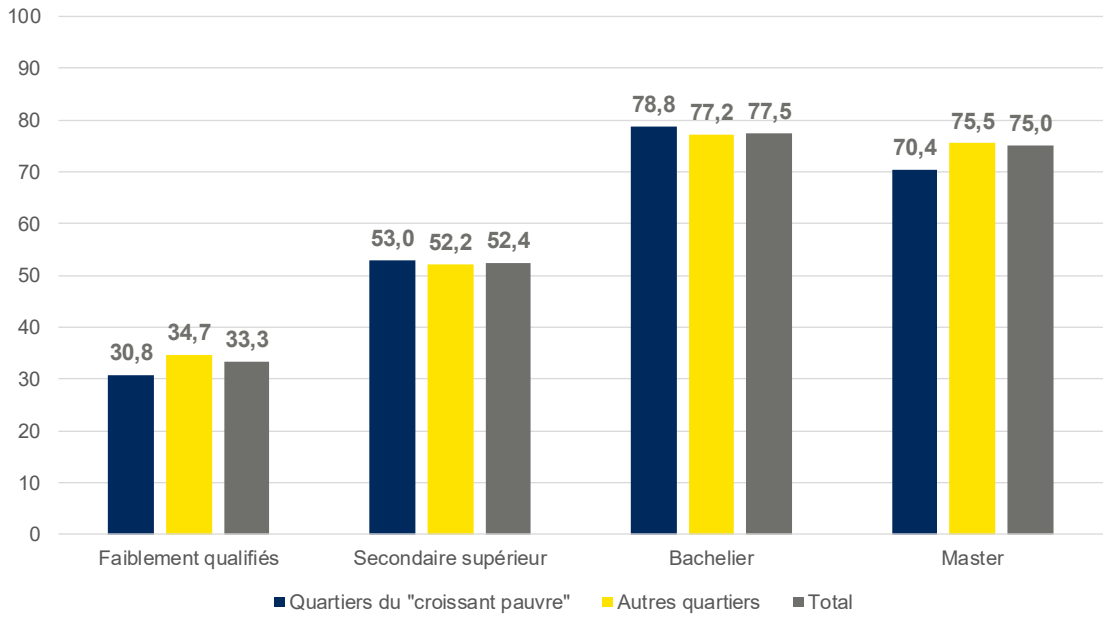

Source: Actiris, calculs view.brussels

Parmi les différents niveaux d'études, on note des différences relativement significatives, mais d'ampleur variable entre les taux de sortie vers l'emploi[12]. Ainsi, 70,4% des jeunes diplômés des quartiers du « croissant pauvre » possédant un master sont sortis vers l'emploi dans le délai d'un an, contre 75,5% des jeunes des autres communes possédant un master. Il y a donc une différence de 5,1 pp chez les jeunes possédant un diplôme de master. Pour les jeunes sans diplôme d'enseignement secondaire supérieur, on observe une différence de 3,9 pp (un taux de sortie de 30,8% pour les quartiers du « croissant pauvre », contre 34,7% pour les autres quartiers).

Pour l'enseignement secondaire supérieur et pour les formations de bachelier, les jeunes des quarties du « croissant pauvre » qui sortent de l'école des quartiers du croissant pauvre obtiennent des taux de sortie un peu plus élevés, mais les différences sont faibles (0,8 pp pour le secondaire supérieur et 1,6 pp pour les diplômes de bachelier).

Nous pouvons conclure que les différences dans les taux de sortie vers l'emploi parmi les jeunes des différents quartiers qui sortent de l'école peuvent être expliquées en grande partie, mais pas totalement, par des différences dans les niveaux d'études. Du fait que les jeunes qui quittent l'école des quartiers du croissant pauvre sont plus souvent infrascolarisés, les taux de sortie pour les jeunes de ces quartiers sont globalement aussi plus faibles.

Par ailleurs, l'origine pourrait aussi être une variable explicative aux taux de sortie vers l'emploi plus faibles pour les jeunes du « croissant pauvre ». Comme susmentionné, les chiffres de l'IBSA montrent que les quartiers du « croissant pauvre » comptent plus d'habitants d'origine non belge. L'étude de view « Monitoring selon l'origine »[13] montre que ce sont surtout des chercheurs d'emploi d'origine turque, maghrébine et d'Europe orientale qui habitent plus souvent dans le « croissant pauvre » que le même groupe d'âge d'origine belge. L'étude fait apparaître que les chercheurs d'emploi d'origine non belge ayant un niveau d'études identique aux chercheurs d'emploi d'origine belge ont plus de difficultés à trouver un emploi.

Les taux de sortie plus faibles et les inégalités d'accès au marché de l'emploi ne dépendent donc pas uniquement du niveau d'études, mais s'expliquent aussi en partie par l'origine des chercheurs d'emploi (en l'occurrence les jeunes qui sortent de l'école et qui vivent dans un quartier du « croissant pauvre »).

12 Afin de calculer les taux de sortie vers l'emploi par niveau d'études, nous faisons abstraction des jeunes qui s'inscrivent avec un diplôme étranger sans équivalence.

13 view.brussels, 2019, Profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. https://www.actiris.brussels/media/bfehdvkh/profil-et-trajectoire-des-chercheurs-d-emploi-en-r%C3%A9gion-de-bruxelles-capitale-monitoring-selon-l-origine-nationale-_-juin-2019-h-15B08C62.pdf

COMMENTAIRES

Limites méthodologiques

Comme mentionné dans la partie méthodologique, la prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats. Nous analysons la cohorte de jeunes qui quittent l'école et qui viennent s'inscrire chez Actiris. Cela donne une bonne indication des tendances, mais il est difficile d'un point de vue méthodologique de tirer des conclusions sur les liens de cause à effet.

Ainsi, cette analyse ne nous donne pas de vue sur le nombre total de jeunes bruxellois qui quittent l'école par domaine et par niveau d'études, ni sur le pourcentage d'entre eux qui s'inscrivent chez Actiris. Nous ne pouvons pas en déduire si les jeunes sortant de certaines orientations s'inscrivent plus ou moins souvent chez Actiris et quel effet cela a sur nos résultats. Dès lors qu'un nombre important d'étudiants reçoivent une offre d'emploi avant la fin de leurs études et ne s'inscrivent donc pas chez Actiris, nous pouvons partir du principe que nos taux de sortie vers l'emploi sont sous-estimés. C'est notamment le cas pour certaines orientations qui préparent à des fonctions critiques, comme les études dans les soins de santé, l'informatique et les métiers techniques. Toutefois, ces orientations affichent déjà les taux de sortie vers l'emploi les plus élevés dans notre analyse, en conséquence de quoi nous pouvons parler de sous-estimation plutôt que de biais des résultats.

Nous constatons aussi qu'un plus grand nombre de femmes se sont inscrites chez Actiris en tant que jeunes quittant l'école alors que, sur l'ensemble du groupe des demandeurs d'emploi inoccupés, les hommes sont plus représentés. Il est possible qu'une plus grande part de femmes diplômées s'inscrivent après leurs études chez Actiris par rapport aux hommes. Une explication possible est qu'une plus grande partie des hommes reçoivent immédiatement après (voire avant la fin des études) une offre d'emploi et ne s'inscrivent donc pas chez Actiris comme demandeur d'emploi. De ce fait, les taux de sortie vers l'emploi pour les hommes seraient encore plus sous-estimés que ceux des femmes. Nous ne pouvons toutefois pas vérifier cette hypothèse.

Recommandations

Afin d'avoir une image plus globale, il est nécessaire d'avoir une vue sur tous les jeunes bruxellois qui sortent de l'école. Un échange de données entre Actiris et les Communautés flamande et française pourrait offrir une solution à ceci.

Un croisement des données administratives d'Actiris et des deux Communautés ne permet pas uniquement d'esquisser une image plus complète des sorties vers l'emploi des jeunes bruxellois qui quittent l'école, mais permet aussi d'analyser d'autres dynamiques.

Ces données permettraient d'estimer le pourcentage des jeunes qui s'inscrivent chez Actiris après études. Une hausse du nombre d'inscriptions chez Actiris peut être le résultat de campagnes d'information, mais peut aussi être simplement le reflet d'un plus grand nombre de jeunes qui sortent de l'école.

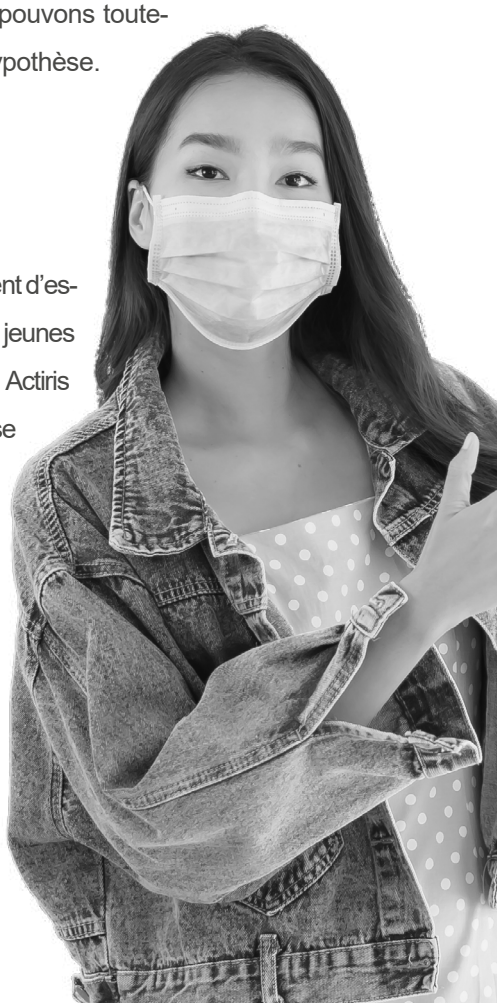

Impact coronavirus

Comme indiqué dans l'introduction de ce rapport, la crise « Corona » aura un impact important sur le marché du travail bruxellois et sur les résultats de la prochaine analyse des jeunes qui sortent de l'école. Au vu de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, on s'attend à ce que davantage de jeunes s'inscrivent auprès d'Actiris en tant que demandeur d'emploi (figure 2) et que les sorties vers l'emploi diminuent (figure 4). Les stages ont été annulés ou reportés et de nombreux étudiants, encore aux études, ont perdu leur travail d'étudiant. Avec comme conséquence, une diminution de leur expérience de travail, ce qui peut être un frein pour une intégration durable sur le marché du travail.

Certains jeunes devraient choisir de prolonger leurs études afin d'éviter de se retrouver au chômage ; ce qui pourrait avoir un impact sur l'âge moyen des jeunes qui sortent de l'école (figure 3) qui continuerait à augmenter.

Les résultats de la figure 5 montrent qu'un niveau d'études élevé augmente considérablement les chances d'obtenir un emploi. Ce constat est également valable pour les jeunes en fin de scolarité qui s'inscriront auprès d'Actiris en 2020, et dans les prochaines années. Le marché de l'emploi bruxellois se caractérise par une forte demande de travailleurs (hautement) qualifiés. Les secteurs qui seront les plus touchés par la crise sont également ceux qui emploient de nombreux travailleurs (bruxellois) peu qualifiés. Il s'agit notamment de l'Horeca, du secteur événementiel et du tourisme. Dans un contexte de récession, on s'attend par ailleurs à ce que davantage de travailleurs acceptent un emploi en dessous de leur niveau d'études, ce qui aura pour conséquence d'accroître la concurrence pour les emplois peu qualifiés. La possession d'un diplôme restera donc un paramètre déterminant pour trouver un emploi.

Il est difficile de tirer des conclusions claires quant à l'impact des taux de sortie vers l'emploi selon les différents domaines d'études (figures 7, 8 et 9). Cependant, certains secteurs sont clairement plus touchés par la crise que d'autres. Les domaines d'études qui enregistrent déjà des taux de sortie élevés vers l'emploi dans la présente analyse, risquent d'être moins affectés par la crise. Il s'agit principalement des secteurs et domaines d'études des soins de santé, du paramédical, de l'éducation, de l'informatique et des TIC, de la psychologie et de la pédagogie ainsi que de l'industrie (électronique). Il est donc probable que pour ces domaines d'études, les taux de sortie vers l'emploi continuent à croître.

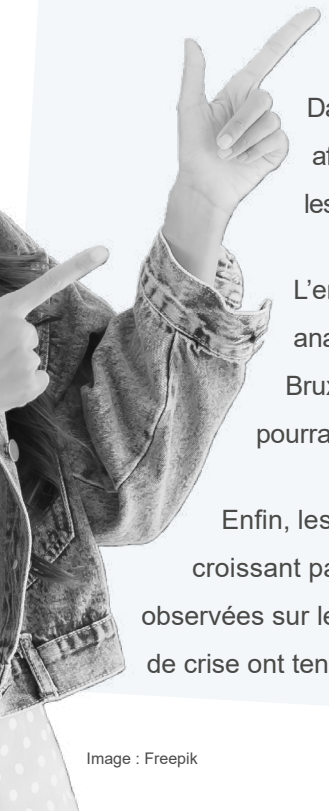

Dans cette analyse, les domaines d'études des arts visuels et du spectacle, du tourisme et du commerce affichent de faibles taux de sortie vers l'emploi. Ce sont également les secteurs que nous prévoyons être les plus durement touchés par la crise. Les taux de sortie vers l'emploi pourraient donc encore diminuer.

L'enseignement hôtelier, dans le secondaire supérieur, constitue une exception. En effet, dans notre analyse, le taux de sortie apparaît relativement élevé. Cependant, le secteur de la restauration à Bruxelles est durement touché par la crise « Corona », de sorte que les taux de sortie vers l'emploi pourraient diminuer dans un futur proche.

Enfin, les différences observées au niveau des taux de sortie vers l'emploi selon le quartier, entre le « croissant pauvre » et le reste de la Région, pourraient se voir renforcées (figures 11 et 12). Les inégalités observées sur le marché de l'emploi sont enracinées dans des inégalités sociales plus larges, qui en période de crise ont tendance à d'autant plus se marquer.

Image : Freepik

Importance d'une analyse sur les jeunes qui sortent de l'école

Enfin, nous tenons à souligner l'importance d'une telle analyse des taux de sortie vers l'emploi pour les jeunes qui sortent de l'école. Outre les résultats des études, la situation du marché de l'emploi et la mesure dans laquelle les employeurs recherchent certaines compétences et diplômes déterminent aussi la proportion dans laquelle les jeunes trouvent rapidement ou non un emploi. Avoir davantage de chances de trouver un emploi en sortant des études peut motiver les jeunes à choisir certaines études, par exemple dans le cadre des fonctions critiques. Une telle analyse peut également être utile dans le cadre de prise de décisions relatives à une offre de formation, par exemple vis-à-vis des centres de formation et de toute personne fournissant des conseils en termes d'orientation pour les études.

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons analysé l'insertion socioprofessionnelle de jeunes bruxellois au terme de leurs études. En raison d'un manque d'expérience professionnelle, il n'est souvent pas évident pour les sortants de l'école de trouver un premier emploi.

Nous avons dans un premier temps donné un aperçu du profil des jeunes qui sont venus s'inscrire pour la première fois chez Actiris comme demandeur d'emploi au cours de l'année 2017. Un groupe principal (4 sortants sur 10) s'inscrit avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Environ 3 sortants de l'école sur 10 possèdent un bachelier ou un master et un nombre relativement important de jeunes, soit 17%, s'inscrit sans diplôme de l'enseignement secondaire.

Nous observons que les femmes sont généralement plus hautement qualifiées que les hommes. Nous notons aussi que l'âge moyen auquel les jeunes terminent leurs études a augmenté ces dernières années, entre autres en raison du fait que les jeunes étudient plus longtemps (entament des études supérieures) et que la durée des études de certaines formations a aussi été prolongée à la suite de l'introduction des accords de Bologne.

Nous avons ensuite regardé combien de jeunes travaillent dans l'année qui suit leur inscription chez Actiris (avec un emploi de minimum un mois). Parmi le groupe de jeunes qui se sont inscrits en 2017 chez Actiris, 54,9% trouvent un emploi de minimum un mois dans l'année qui suit l'inscription. Il s'agit d'une hausse de 6,9 points de pourcentage par rapport à 2013. En plus du taux de sortie vers l'emploi, nous avons aussi calculé le taux de sortie positive. Parmi la même cohorte de sortants de l'école, 7 jeunes sur 10 ont trouvé une formation professionnelle, des études, un stage ou un emploi d'au moins un mois dans les 12 mois.

La situation économique générale, dont le nombre d'emplois vacants disponibles, et les mesures d'aide à l'embauche, ont un impact sur les chiffres relatifs au chômage des jeunes et à l'insertion de ceux-ci vers un emploi, un stage, des études et une formation. Le taux de sortie positive est supérieur au taux de sortie vers l'emploi. Les actions d'Actiris dans le cadre de la garantie jeunes permettent d'enregistrer des chiffres plus élevés pour cet indicateur. Dans le cadre de la garantie jeunes, Actiris propose une formation, un stage ou un emploi à chaque jeune de moins de 25 ans dans les six mois qui suivent son inscription. Avec l'instauration de la « garantie pour tous », cette mesure a maintenant été élargie à toute personne venant s'inscrire pour la première fois chez Actiris.

Le niveau d'études est un facteur explicatif important du taux de sortie vers l'emploi. Les diplômes de bachelier et de master affichent les taux de sortie vers l'emploi les plus élevés. 3 sortants de l'école sur 4 trouvent un emploi de minimum un mois dans l'année qui suit l'inscription chez Actiris. Environ la moitié des sortants de l'école possédant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur trouvent un emploi dans l'année, contre un tiers des jeunes infraqualifiés (sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur).

Le taux de sortie vers l'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes. Ceci est essentiellement dû au fait que les femmes obtiennent, d'une part, un niveau d'études supérieur (ce qui fait qu'elles étudient plus longtemps et s'inscrivent à un âge plus avancé chez Actiris) et choisissent, d'autre part, aussi des études affichant des taux de sortie vers l'emploi plus élevés. Les formations dans le secteur

des soins de santé et de l'enseignement en sont les exemples les plus frappants.

Nous constatons que les formations dans les soins de santé affichent des taux de sortie très élevés. Il s'agit des études de puériculture et de soins au niveau de l'enseignement secondaire supérieur, des orientations paramédicales pour tous les niveaux d'études, du travail social et des soins au niveau bachelier, mais également de la psychologie et de la pédagogie aux niveaux bachelier et master. Le domaine de formation « enseignement » se distingue clairement au niveau bachelier avec un taux de sortie vers l'emploi de près de 95%. Les formations dans les orientations économiques enregistrent aussi de bons résultats aux niveaux bachelier et master. Par contre, les orientations artistiques affichent généralement de plus faibles résultats.

D'un point de vue géographique, nous constatons un découpage entre les quartiers dits du « croissant pauvre » et les autres quartiers à plus fort potentiel à Bruxelles. Dans les premiers, les jeunes entament moins souvent des études supérieures. Près de 1 jeune sortant de l'école sur 4 de ces quartiers n'obtient pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, contre 1 sur 6 dans les autres quartiers de Bruxelles. Ce taux de formation plus faible se traduit aussi par des taux de sortie vers l'emploi inférieurs. Environ la moitié des sortants de l'école issus du « croissant pauvre » parviennent à être actifs sur le marché du travail pour minimum un mois, après un an, contre environ trois sur cinq pour les autres quartiers. On dénombre un nombre relativement plus élevé de formations professionnelles, d'études ou de stages entamés ou repris dans les 12 mois après l'inscription chez Actiris dans les quartiers du « croissant pauvre » que dans les autres quartiers.

Nous notons également des différences au sein d'un même niveau d'études, les jeunes issus du croissant pauvre trouvant moins souvent un emploi de minimum un mois dans l'année. L'origine des jeunes qui quittent l'école semble dès lors aussi jouer un rôle. Des taux de sortie plus faibles et une inégalité d'accès au marché de l'emploi pour les jeunes du « croissant pauvre » de Bruxelles ne dépendent pas uniquement du niveau d'études, mais semble aussi en partie s'expliquer par l'origine des sortants de l'école.

Les résultats de ce rapport sur les jeunes qui sortent des études restent également pertinents dans le contexte de la crise « Corona ». En effet, les jeunes qui quittent l'école en possession d'un diplôme de niveau élevé auront un taux de sortie encore plus élevé vers l'emploi que ceux sans diplôme d'études secondaires (supérieures). Il en va de même pour les jeunes qui sont diplômés dans des domaines d'études dont les taux de sortie vers l'emploi sont importants en 2020 et qui devraient le rester à l'avenir, à l'exception peut-être du domaine d'étude «Horeca».

Ce rapport sur les jeunes qui sortent des études est une analyse importante pour donner un aperçu sur taux de sortie vers l'emploi selon les différentes variables telles que le niveau d'enseignement, les domaines d'études ainsi que d'autres caractéristiques. Elle constitue une bonne référence pour éclairer les décisions en matière d'orientation ou d'offre de formation.

Profil des jeunes qui viennent s'inscrire pour la première fois chez Actiris

4/10 diplôme enseignement secondaire

3/10 bachelor et master

17% sans diplôme de l'enseignement secondaire

Géographie

1/4 n'a pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur dans le croissant pauvre

Le niveau de qualification faible entraîne un taux de sortie vers l'emploi inférieur

Taux de sortie vers l'emploi

le taux de sortie vers l'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes

les formations dans les soins de santé affichent des taux de sortie très élevés : puériculture et de soins au niveau de l'enseignement secondaire supérieur, des orientations paramédicales pour tous les niveaux d'études, du travail social et des soins au niveau bachelier, de la psychologie et de la pédagogie aux niveaux bachelier et master

view
.brussels

actiris.brussels